

# SECRETARIATS D'INTENDANCE A L'EXPORTATION

## Subsides accordés aux SIE

### EXPORTATION

#### Généralités

L'AWEX accorde des subsides aux Secrétariats d'intendance à l'Exportation (SIE) pour des prestations à caractère technique qu'ils offrent aux petites et moyennes entreprises (PME) exportatrices wallonnes.

[Coordonnées des SIE](#)

#### ENTREPRISES BENEFICIAIRES

Toute PME wallonne fabricante ou prestataire de services développant un projet à l'international, à l'exclusion des traders.

#### MODALITES D'INTERVENTION

##### Interventions « classiques » :

Les services proposés par les Secrétariats d'intendance à l'Exportation sont, généralement, gratuits pour les entreprises.

##### Traductions « techniques » :

L'AWEX intervient, par le biais des Secrétariats d'intendance à l'Exportation :  
à raison de 50 % des frais de traduction HTVA, à concurrence de 1.500 EUR par entreprise et par an.

Les traductions dont le coût est inférieur à 50 EUR HTVA ne sont pas prises en considération.

#### CONDITIONS DE L'INTERVENTION

L'entreprise doit prendre contact avec le SIE de sa région pour la réalisation des traductions et l'ouverture de son dossier pour l'obtention de la ristourne.

## Contacts

### **Eva-Maria Buelga Oliveira**

Support consultance – Booster export – Interim export manager – Support communication – Support certification

T 32-2-421.85.36

[em.buelgaoliveira@awex.be](mailto:em.buelgaoliveira@awex.be)

Lien [AWEX](#)

BESOIN D'AIDE ? CONTACTEZ-NOUS